

Emplacements réservés

Zone et son bannillon

Emplacement réservé et son numéro

Zone humide

Zone inondable

Haies et Ecouens, Bâleux, Cassieux au titre de l'article L.1301 - 1 du code de l'urbanisme

Haies et Boisements répertoriés au titre de l'article L.1201 - 1 du code de l'urbanisme

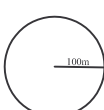
Périmètre de protection des lagunes

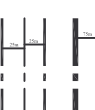
ZNIEFF 1

ZNIEFF 2








Site archéologique et son degré de protection

Bâtiment recensé au titre de l'article L. 1201 - 1 du Code de l'Urbanisme

Mangroie de recul - route à grande vitesse

Marges de recul - Route départementale

Alignement obligatoire des constructions

Zone et son bannillon

Emplacement réservé et son numéro

Zone humide

Zone inondable

Haies et Ecouens, Bâleux, Cassieux au titre de l'article L.1301 - 1 du code de l'urbanisme

Haies et Boisements répertoriés au titre de l'article L.1201 - 1 du code de l'urbanisme

Périmètre de protection des lagunes

ZNIEFF 1

ZNIEFF 2

NUMERO	DESIGNATION	SURFACE	RECHERCHES
	Appartenance à la commune	Appartenance à la commune	
1	Parcelles de la commune	50	Commune
2	Cadastre et autres données	620	Commune
3	Extérieur et accès au cadastre	1792	Commune
4	Parcelles en accès au cadastre	1792	Commune
5	Extérieur des parcelles	3950	Commune
6	Extérieur des parcelles	3950	Commune
7	Cadastre et autres données	4000	Commune

